

LEXIQUE

Ce document permet de s'assurer que chacun parle le même langage. Les définitions présentées ci-après offrent **une base commune** pour faciliter les échanges et éviter les ambiguïtés.



HORS D'EAU

Le terme *hors d'eau* désigne un bâtiment dont la toiture est posée et étanche et les murs protégés des intempéries.

L'objectif est de protéger la construction des intempéries : pluie, neige, ruissellements.

À ce stade, la structure est montée la couverture est installée et les façades extérieures sont faites, mais les menuiseries extérieures ne sont pas encore posées.



HORS D'AIR

Le terme *hors d'air* signifie que le bâtiment est fermé par l'installation des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, baies).

Le bâtiment est donc protégé contre les courants d'air et accessible uniquement par des ouvertures fermées.



HORS D'EAU, HORS D'AIR

Un bâtiment *hors d'eau / hors d'air* est étanche à l'air et à l'eau, mais l'intérieur n'est pas encore aménagé.



CLÉ EN MAIN

Une construction *clé en main* est un projet livré totalement terminé.

Tous les travaux sont réalisés : structure, isolation, second œuvre, finitions, équipements techniques.

Le client n'a rien à gérer, hormis l'ameublement et la cuisine.



AUTO-CONSTRUCTEUR

- Il s'occupe de poser la structure bois lui-même. Il peut faire faire la maçonnerie par un professionnel.
- C'est lui qui va faire la maîtrise d'œuvre de l'ensemble de son projet.



POSEUR

- Pose la structure bois.



MAITRE D'ŒUVRE

- Il coordonne et organise l'ensemble du projet de construction.
- Il planifie les travaux, sélectionne les entreprises et suit le chantier.
- Il veille au respect du budget, des délais, de la qualité d'exécution et de la qualité du DTU.